

FIOUL/GAZ

Notice d'Utilisation



CHAUDIÈRES

PERGE

Optitherm Série B-3.00

Table des matières

Tableau de commande	3
Avec régulation HTA	4
Programmer la régulation	4
Ajuster la température d'ambiance	5
Sélectionner le mode de chauffage	5
Démarrer la chaudière	6
Conduire l'installation	7
Arrêter l'installation	7
Protéger contre le gel	7
Nettoyage et entretien	7
Avec thermostat d'ambiance TH1	8
Programmer la régulation	8
Ajuster la température d'ambiance	9
Sélectionner le mode de chauffage	9
Démarrer la chaudière	10
Conduire l'installation	11
Arrêter l'installation	11
Protéger contre le gel	11
Nettoyage et entretien	11
Que faire si...?	12

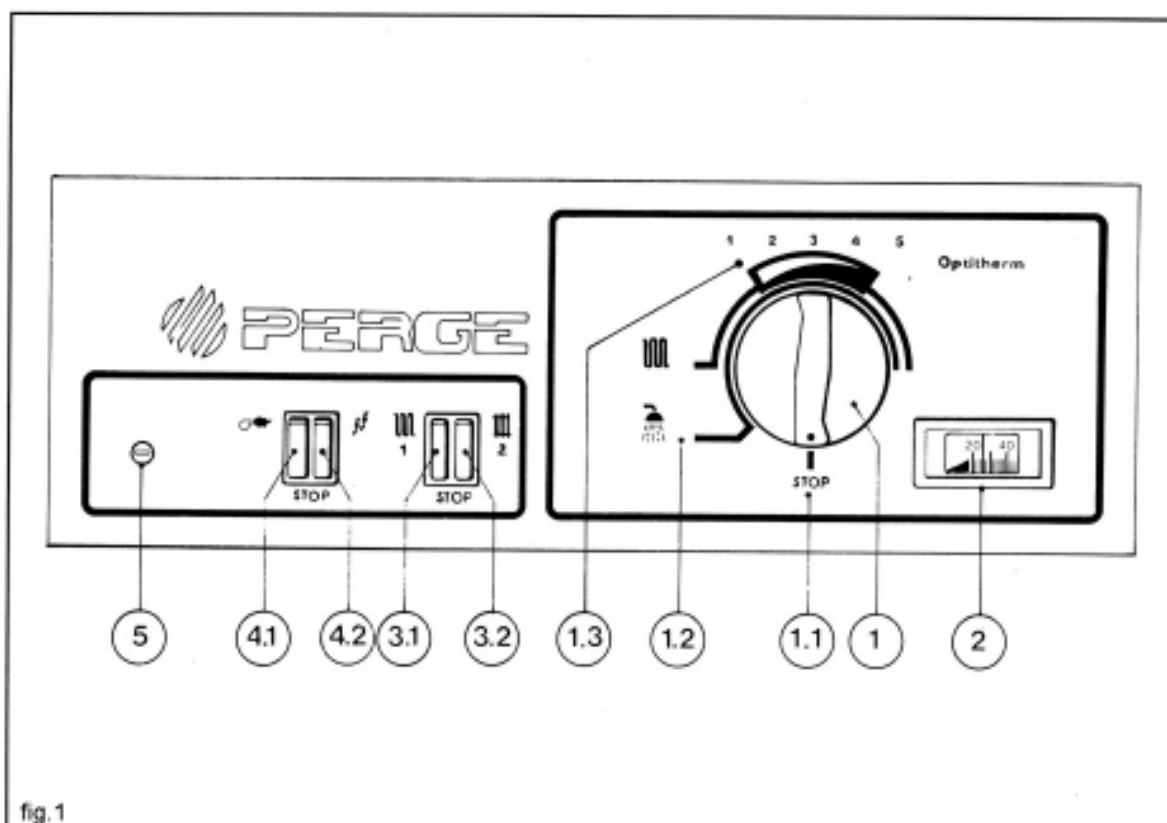


fig.1

1- BOUTON DE COMMANDE

- 1.1 "STOP" : Mise à l'arrêt de la chaudière
- 1.2 Allumage chaudière en position eau chaude sanitaire uniquement. Sur cette position, le brûleur ne se met en service que pour maintenir la température demandée au préparateur d'eau chaude sanitaire (réglée à 55° en usine).
- 1.3 Mise en service du chauffage. De la graduation 1 à la graduation 5, plage conseillée de réglage MANUEL du chauffage.

2- THERMOMETRE DE TEMPERATURE DE CHAUDIERE

3- INTERRUPTEURS DES CIRCULATEURS

- 3.1 Interrupteur du circulateur du circuit 1
- 3.2 Interrupteur du circulateur du circuit 2

4- INTERRUPTEURS DES ENERGIES

- 4.1 Interrupteur marche/arrêt du brûleur
- 4.2 Interrupteur marche/arrêt du thermoplongeur pour les chaudières ayant reçu un équipement bi-énergie

5- BOUTON DE REARMEMENT DU THERMOSTAT DE SECURITE

Avec régulation HTA

La régulation HTA agit en fonction de la température ambiante, dans un 1^{er} temps sur la commande thermo-électrique afin de réguler la température du circuit de chauffage, et dans un 2^{ème} temps sur le circulateur en cas de dépassement de 1,5° de la température d'ambiance prévue. Elle est composée de deux éléments distincts.

- . Une **commande thermique** placée dans la chaudière.
- . Un **régulateur d'ambiance** à installer nécessairement dans une pièce de l'habitation (salon, salle à manger) à environ 1,50m du sol, **en évitant les emplacements suivants : mur extérieur, au-dessus d'un radiateur, près d'une cheminée, dans l'angle d'une grande pièce, face au courant d'air d'une porte extérieure, face à l'ensoleillement dû à une fenêtre.**

Régulateur d'ambiance

Le régulateur d'ambiance à 2 étages comprend :

- une horloge de programmation (C),
- un bouton d'ajustage de température (A),
- un sélecteur de mode de chauffage (B).

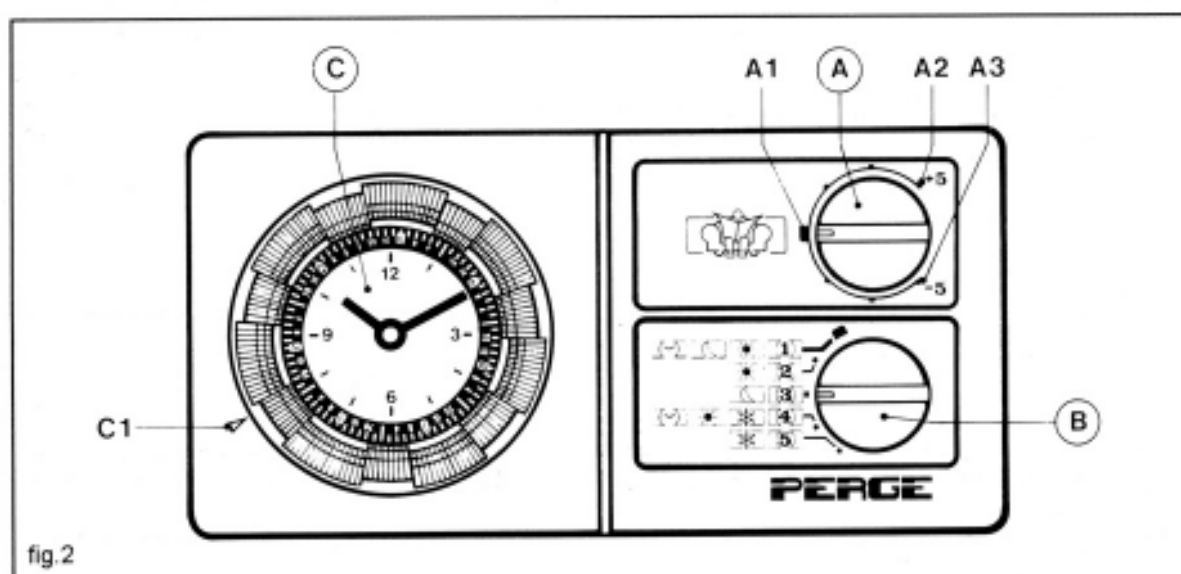


fig.2

- A - Bouton d'ajustage température
- A1-A2-A3 - Plage de correction +5 ou -5°
- B - Sélection du mode de chauffage
- C - Horloge de programmation
- C1 - Repère indicateur du jour de semaine

Horloge de programmation

L'horloge de programmation vous permet de choisir les heures pendant lesquelles vous souhaitez un abaissement ou une relève de la température ambiante. Ainsi vous pouvez, par exemple de 22h à 6h du matin, admettre que votre habitation ne soit chauffée qu'à 16°, puis obtenir 20° pendant les heures d'occupation.

Le cadran extérieur de l'horloge est pourvu "d'aiguilles", représentant chacune 60', qu'il suffit de déplacer vers l'intérieur pour les abaissements et vers l'extérieur pour les températures normales. Les zones apparentes en rouge indiquent les périodes de température de confort. Grâce à votre horloge hebdomadaire/journalière, vous effectuez un programme personnalisé pour chaque jour de la semaine.

Programmation du jour de la semaine

Les jours de la semaine étant numérotés de 1 à 7, il faut retenir de préférence que 1=lundi, 2=mardi, 3=mercredi, etc... Le cadran de l'horloge comporte les 7 chiffres des jours et indique également en minuscules les heures (de 0 à 24) qui servent de repères à la programmation.

Mise au jour et à l'heure

Par rotation du disque, amener la barre de séparation des jours (qui est également le repère 0h - 24h de l'horloge), devant l'index (C1). Ex : nous sommes lundi. En face du repère (C1) amener le chiffre 1 (lundi).

Continuer la rotation du disque, dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'affichage de l'heure exacte du jour. Ex : 8h du matin heure affichée, devant le repère (C1), se présentera le chiffre 8.

Votre horloge est prête à fonctionner, sa réserve de marche est de 72h en cas de coupure de courant.






Bouton d'ajustage de la température

Le boîtier comporte également dans sa partie droite, deux boutons, l'un en haut (A) ajustera votre niveau de confort.

Dans sa position médiane (repère du bouton horizontal) (A1) la température ambiante pourra être de 20° par exemple, mais aussi de 19 ou de 21°. Suivant les cas, la rotation du bouton vers (A2) ou vers (A3) corrigera simplement en plus ou en moins les valeurs que vous avez relevées dans une plage allant jusqu'à + ou -5° d'ambiance.

Sélecteur de mode de chauffage

Le bouton inférieur (B) va vous assurer le mode de chauffage de votre choix en sélectionnant l'un des cinq repères possibles (fig.3).

Repère 1 -		Fonctionnement automatique à partir de l'horloge. Abaissement et relève automatique en fonction de la programmation de l'horloge. Le circulateur chauffage s'arrête au moment du passage en abaissement, et ne se remettra en service que pour assurer la température d'abaissement.
Repère 2 -		Fonctionnement en relève permanente. Seul le signe Soleil est affiché. Vous êtes à la température réglée de votre choix suivant la position du bouton (A), sans abaissement.
Repère 3 -		Fonctionnement en abaissement permanent. Seul le signe Lune est affiché. Cette position donne un maximum de 4° de température d'ambiance en moins par rapport à la position du bouton (A) du régulateur. Vous êtes à la température réglée de votre choix sans relève.
Repère 4 -		Fonctionnement automatique régulé en phase de relève. Le chauffage est stoppé pendant les périodes d'abaissement, la production d'eau chaude continuant d'être assurée. Toutefois, le chauffage se met en route si la température ambiante descend en dessous de 7°C environ.
Repère 5 -		Position "arrêt total d'absence prolongée" : le chauffage est complètement arrêté, mais là aussi il y a remise en route si la température ambiante descend en dessous de 7°C environ.

N.B. : Sur toutes les positions, l'eau chaude sanitaire est assurée.

fig.3

Avec régulation HTA

Vérifications avant mise en service de la chaudière

Contrôler le remplissage de l'installation	<i>Le manomètre doit indiquer une pression d'eau comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Purger l'installation	<i>Radiateurs ou tout autre organe de purge de l'installation.</i>
Rajouter éventuellement de l'eau à l'installation	<i>Ouvrir le robinet de remplissage jusqu'à ce que le manomètre indique une pression comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Alimenter en eau sanitaire	<i>Tourner le robinet d'eau sanitaire en position ouverte.</i>
Alimenter en électricité	<i>Enclencher l'interrupteur général d'alimentation électrique de la chaufferie.</i>
Alimenter en gaz, en fioul	<i>Tourner le robinet de barrage en position ouverte et vérifier que la citerne est bien remplie (pour le fioul et le propane).</i>


Démarrage de la chaudière

Mettre sous tension	<i>Tourner le bouton de commande (1-fig.1) sur la position 1.2-fig.1.</i>
Démarrer le brûleur	<i>Mettre l'interrupteur 4.1-fig.1 sur marche. Le brûleur se mettra en marche dans un intervalle de temps d'environ soixante-dix secondes. La production d'eau chaude est alors assurée.</i>
Mettre en marche le chauffage	<i>Tourner le bouton de commande (1-fig.1) dans la plage de réglage (graduation de 1 à 5). Mettre le(s) circulateur(s) en marche en appuyant sur l'interrupteur 3.1-fig.1 pour le circuit 1 et sur l'interrupteur 3.2-fig.1 pour le circuit 2.</i>
Présélectionner la température de fonctionnement de la chaudière	<i>Tourner le bouton de commande de la chaudière (1-fig.1) en fonction des conditions climatiques du moment :</i> <i>temps frais graduation 1 à 2</i> <i>temps froid graduation 2 à 3</i> <i>grand froid graduation 3 à 5</i> <i>Le brûleur s'arrête si la température de chaudière est atteinte.</i>
Sélectionner le mode de chauffage sur le régulateur d'ambiance	<i>Placer le sélecteur de mode de chauffage (B-fig.2) sur le repère n°1 pour un fonctionnement automatique ou sur tout autre repère de votre choix (fig.2). Sur le repère n°4 en abaissement, ou sur le repère n°5, le chauffage ne démarre pas pour une température ambiante supérieure à 7°C.</i>

Conduite de l'installation

Régime "été"


On appelle régime "été", le mode de fonctionnement où seule la production d'eau chaude sanitaire est assurée (voir indications sur la position 1.2 page 3).

	Bouton de commande (1-fig.1) sur la position 1.2
---	--

Régime "hiver"

On appelle régime "hiver", le mode de fonctionnement où le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés. Pour utiliser ce mode de fonctionnement, plusieurs options s'offrent à vous de la position 1 à 5 (voir exemples dans tableau ci-contre).

N.B. : Le bouton d'ajustage de la température (A-fig.2) vous permet de régler votre température ambiante à votre convenance depuis votre habitation.

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.2)
Temps frais de 1 à 2	 Le chauffage fonctionne en abaissement et relève automatique en fonction de la programmation de l'horloge, la production d'eau chaude sanitaire est assurée (voir fig.3 pour autres possibilités de sélection du mode de chauffage).
Temps froid de 2 à 3	
Grand froid de 3 à 5	

Arrêt de l'installation

Pour un arrêt de fonctionnement prolongé, il peut s'avérer nécessaire de vidanger votre chaudière. Se reporter au paragraphe suivant "Protection contre le gel".

A la remise en service, il faudra remettre l'horloge à l'heure.

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.2)
STOP	Le chauffage est coupé quelle que soit la position du sélecteur de mode de chauffage. Le laisser sur sa position habituelle.

Protection contre le gel

Protection de l'installation

Ajouter au circuit de chauffage un antigel (se conformer aux prescriptions du fabricant).

Protection de l'habitation

En cas d'absence, laisser l'installation fonctionner au ralenti, le sélecteur du mode de chauffage du thermostat en "arrêt total d'absence prolongée" (repère 5, fig.3), tout en ayant pris soin de rajouter de l'antigel (se conformer aux prescriptions du fabricant).

Pour chacune de ces solutions, faites appel à un professionnel.

Nettoyage

Il est conseillé de faire annuellement un nettoyage des entrées d'air du brûleur ainsi qu'un ramonage de la chaudière avec un outillage classique (brosse, écouvillon).

N.B. : Couper le courant avant toute intervention.

Entretien

Le bon fonctionnement de votre chaudière nécessite un entretien suivi. Aussi, nous vous conseillons la souscription d'un contrat annuel auprès d'un professionnel.

Interruption totale de fonctionnement

Vérifier les bonnes positions des vannes et boutons de commande comme décrit au paragraphe "Vérifications avant mise en service de la chaudière".

Le chauffage ne fonctionne plus

*S'assurer de la demande de la régulation ou du thermostat.
S'assurer du fonctionnement du circulateur.*

Emission de bruit dans l'installation

Effectuer une opération de purge telle que décrite au paragraphe "Vérifications avant mise en service de la chaudière".

Le témoin lumineux rouge du brûleur est allumé

*Tirer vers soi la façade basse de la chaudière et appuyer sur le bouton (avec témoin lumineux incorporé).
Le brûleur doit se remettre en marche. Recommencer l'opération plusieurs fois si nécessaire.
Faire appel à un professionnel si le défaut persiste.*

Garantie

Corps de chauffe et ballon : 3 ans

Matériel électrique et accessoires : 1 an



PERGE - B.P. 07 - F26801 PORTES-LÈS-VALENCE CEDEX
Tél : (33) 04 75 57 19 11 - Téléc : 346 500 - Fax : (33) 04 75 57 48 74